

 <p style="text-align: center;">REPUBLIQUE DU NIGER CABINET DU PREMIER MINISTRE AUTORITE DE REGULATION MULTISECTORIELLE</p>	<i>RPI – BLR / WLAN</i>
	<p>DEMANDE D'AUTORISATION, DE MODIFICATION OU DE SUPPRESSION D'UTILISATION DE FREQUENCES DES SYSTEMES D'ACCES SANS FIL Y COMPRIS LES RESEAUX LOCAUX RADIOELECTRIQUES RELATIVE AU SERVICE FIXE, POUR UN RESEAU PRIVE INDEPENDANT</p>

Nature de la demande de fréquences : Assignment Modification¹ Suppression²

1 INFORMATIONS RELATIVES A LA MODIFICATION³ OU A LA SUPPRESSION

Informations permettant l'identification	
Numéro de la Décision d'assignation ARM	
Date de la Décision ARM	
Anciennes valeurs avant modification souhaitée	
Latitude du site	
Longitude du site	

2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Demandeur (champs obligatoires)

Raison sociale

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Fax

Adresse E-mail

Service payeur (champs obligatoires)

Raison sociale

Nom de l'interlocuteur

Adresse de facturation

Code postal

Commune

Téléphone

Fax

Installateur du réseau (champs obligatoires)

Nom du responsable chargé du réseau

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Fax

1 cas de demande de modification, en plus des champs obligatoires et des champs modifiés dans la section 3 INFORMATIONS TECHNIQUES, veuillez remplir les champs de la section 1 INFORMATIONS RELATIVES A LA MODIFICATION OU A LA SUPPRESSION;

2 En cas de demande de suppression, en plus des champs obligatoires, ne remplissez que les champs de la section 1 INFORMATIONS RELATIVES A LA MODIFICATION OU A LA SUPPRESSION et le mandat si nécessaire. N'envoyer que les pages nécessaires

3 Une modification ne peut s'appliquer ni à un changement de fréquences ni à un déplacement de site. Dans ces deux cas, il faut procéder à une demande de suppression puis à une nouvelle demande.

3 MANDAT (obligatoire si le demandeur n'est pas l'utilisateur de l'autorisation d'utilisation de fréquences)

Je soussigné [REDACTED] agissant en qualité de [REDACTED]

de la société définie ci-dessous :

Raison sociale [REDACTED]

Adresse du siège [REDACTED]

Titulaire de la licence ou de l'autorisation numéro [REDACTED]

Ci-dessous dénommé "**Le Mandant**"

Mandate expressément :

Je soussigné [REDACTED] agissant en qualité de [REDACTED]

de la société définie ci-dessous :

Raison sociale [REDACTED]

Adresse du siège [REDACTED]

Ci-dessous dénommé "**Le Mandataire**"

Aux fins d'assurer en mon nom
auprès de l'**Autorité de Régulation Multisectorielle** la
demande d'autorisation d'utilisation de fréquences pour une liaison dans la bande [REDACTED] GHz

Fait à [REDACTED] Le [REDACTED]

Pour le Mandant

Pour le Mandataire

4 INFORMATIONS TECHNIQUES⁴

BANDES DE FREQUENCES 2.4 à 2.4835 GHz 3.5 GHz 5.8 GHz

SERVICE TRANSMIS Voix Données Images

SITE

Adresse géographique exacte

Adresse

Code postal

Commune

Latitude

Longitude

Altitude

m H. ant.

m

Equipement

Constructeur

Référence

Seuil à 10⁻³

dBm

Seuil à 10⁻⁶

dBm

FKTB (puissance de bruit thermique à l'entrée du récepteur)

dBm

Mode de Duplexage

TDD

FDD

Méthode d'accès

FDMA

TDMA

CDMA

Modulation / Codage

OFDM

QAM

autres

Antenne

Type

Constructeur

Référence

Gain maximum de l'antenne

dBi

Angle d'Ouverture à 3 dB

Diamètre

m

Pertes en émission

dB

Pertes en réception

dB

Une issue favorable de l'instruction de la demande se traduit par une décision d'assignation de fréquences. L'attribution de fréquences est, sauf exception, délivrée au titulaire pour une certaine durée à compter de la date d'assignation de fréquences délivrée pour le réseau concerné.

Les redevances annuelles de mise à disposition de fréquences radioélectriques et de gestion sont fixées par les dispositions de l'arrêté n°81 du 06 décembre 2006. Elles sont calculées à compter de la décision d'assignation des fréquences.

L'assignation de fréquences ne saurait préjuger d'éventuelles demandes à effectuer auprès d'autres autorités compétentes afin d'installer les infrastructures (cf. textes de référence).

⁴ remplir une fiche par site